

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Jacques Amyot - CPGE - MPSI

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée Jacques Amyot - CPGE - MPSI	Jury par défaut	Tous les candidats	35	856	345	407	15

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux domaines des mathématiques et des sciences ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication).

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques. Ces compétences peuvent être attestées notamment par les résultats obtenus en première et au cours de l'année de terminale en mathématiques, physique-chimie et, le cas échéant, en sciences de l'ingénieur ou en informatique.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La filière MPSI (classe de 1ère année) /MP (classe de 2nde année) est l'une des filières des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) scientifiques proposée par le lycée Jacques Amyot. Elle est ouverte aux bacheliers généraux désireux de poursuivre une formation scientifique fondamentale. La formation de ces filières prend pour point de départ les acquis d'un cursus pré-bac marqué par l'étude des sciences, et a pour objectif d'amener progressivement les étudiants au niveau requis pour poursuivre avec succès un cursus d'ingénieur, de chercheur, d'enseignant, de scientifique.

Parmi les filières scientifiques, la filière MPSI/MP est celle au sein de laquelle le volume horaire dédié à l'enseignement des mathématiques est le plus important.

Les deux classes préparatoires scientifiques préparent efficacement aux cinq concours communs de recrutement des grandes écoles scientifiques :

- concours commun Ecole Polytechnique - Ecoles Normales Supérieures
- concours commun Mines-Ponts
- concours Centrale-Supelec
- concours communs Polytechnique (CCP)
- concours E3A

Il s'agit d'une formation exigeante, qui ouvre la voie aux différentes écoles d'ingénieurs (toutes spécialités confondues, à l'exception des écoles de Chimie pour la filière MPSI/MP), aux écoles Normales Supérieures, aux Ecoles Militaires (St Cyr, Air, Navale) ainsi qu'à l'ENAC (pilotes et contrôleurs aériens).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Le détail de ce traitement est donné ci-après.

Les candidat.e.s sont regroupé.e.s en cinq « groupes » :

1. Les candidat.e.s scolarisé.e.s en France en Terminale avec spécialité mathématiques (664 dossiers)
2. Les candidat.e.s scolarisé.e.s en France en Terminale sans spécialité mathématiques (10 dossiers)
3. Les candidats dans des structures type « prépa au supérieur » (5 dossiers)
4. Les candidat.e.s issu.e.s d'un autre cursus que la Terminale, mais scolarisé.e.s en France (61 dossiers)
5. Les candidat.e.s non scolarisé.e.s en France (115 dossiers)

Algorithme pour le groupe 1 :

Dans la suite, « note » désigne la moyenne sur les deux premiers trimestres ou la note du premier semestre, selon les établissements.

On calcule une *note de mathématiques* en prenant la moyenne pondérée 0,8 et 0,2 entre le contrôle continu de spécialité mathématiques et le bac de maths.

Une note de *mathématiques bonifiée* est obtenue en prenant le max de :

- La note de mathématiques
- La moyenne entre maths expertes et la note de mathématiques
- L'augmentation de la moyenne de mathématiques de $0,2 \times (\text{points au-dessus de } 12)$

A cette note de mathématiques bonifiée se rajoutent, si ces spécialités existent :

- 0,2* les points au-dessus de la moyenne de la note en sciences physiques
- 0,2 * les points au-dessus de la moyenne de la note en SI et sciences-physiques
- 0,2* le points au-dessus de la moyenne de la note en SI
- 0,1*les points au-dessus de la moyenne en SVT

Ceci mène à un score scientifique (meilleur score cette année : 23,49– plus bas classé : 10,88).

Une note littéraire est également calculée par la moyenne entre l'écrit du bac de français coeff 6, l'oral du bac de français coeff 3, la LV1 coeff 2 et philosophie coeff 2..

Le score final est obtenu en rajoutant au score scientifique 0,3* la note littéraire (meilleur score cette année : 29,16– plus bas classé : 13,6).

Les dossiers des candidats au-dessus de 17 de ce score sont classés d'office, sauf les dossiers présentant un redoublement durant le lycée (qui n'a pas d'impact si ce redoublement ne concerne pas la terminale.). Les dossiers ayant moins de 11 en note de mathématiques bonifiée sont quasiment éliminés d'office. Les dossiers intermédiaires sont regardés dans le détail pour déterminer leur admission ou non en MPSI.

La majorité des dossiers étant du groupe 1, l'algorithme n'est utilisé que pour ce groupe, les autres dossiers étant regardés individuellement.

Pour les candidat.e.s du groupe 2, cette année, un dossier semblait avoir un niveau brillant en mathématiques complémentaires, et a été classé.

Pour les candidat.e.s du groupe 3, le niveau en mathématiques est regardé pour prendre une décision.

Pour les candidat.e.s du groupe 4, la lecture de la fiche avenir est le point de départ de l'examen des dossiers, principalement à la recherche de l'information suivante : « pourquoi une réorientation ? ». Ensuite, les notes de terminale sont reprises telles quelles et l'algorithme du groupe 1 est appliqué, avec une minoration de 10% sur la note scientifique pour rééquilibrer l'absence de pratique en mathématiques sur une année, à l'exception de dossiers se réorientant depuis une PCSI ou une classe préparatoire intégrée.

Pour les candidat.e.s du groupe 5, les dossiers ont été examinés avec soin, avec comme première recherche la réponse à la question « les études scientifiques au lycée ont-elles été suivies en français ? » ou y a-t-il un certificat de langue niveau B2 minimum. Ensuite, on détermine une moyenne sur la moyenne de mathématiques minorée de 2 points.

En ce qui concerne l'internat, une moyenne est calculée à partir de la moyenne précédente en ajoutant des points (maximum 2) selon les parts de bourse et la distance kilométrique au lycée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

En résumé : la note de mathématiques est un des éléments déterminant de la sélection. Elle doit être la meilleure possible pour pouvoir accéder à la MPSI (à titre informatif, la note du dernier admis 2022 est de 13,6).

Les projets de formation sont indispensables pour les parcours « atypiques » (redoublement au lycée, réorientation) et doivent contenir des éléments d'information sur les raisons des échecs/changements d'orientation.

Au final, 564 dossiers (65%) ont été sélectionnés, dont 520 du groupe 1 (78%), 1 du groupe 2 (10%), 5 du groupe 3(100%), 22 du groupe 4 (37%) et 16 du groupes 5 (14%). Tous les dossiers retenus ayant demandé l'internat se sont vus classés pour l'internat (364 dossiers).

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en mathématiques.	Notes	Notes solides obtenues en 1ère et terminale et progrès accomplis en mathématiques, présents sur les bulletins et/ou la fiche avenir (pour les candidats de terminale ou en réorientation issus d'une scolarité française). Notes solides présentes sur les bulletins certifiant d'une équivalence baccalauréat et d'un très bon niveau de mathématiques pour les candidats issus d'une scolarité étrangère. Le suivi de l'option mathématique expertes n'est pas exigé. Le suivi de la spécialité mathématiques est largement souhaitable, mais les dossiers des candidats ayant seulement suivi l'option mathématiques complémentaires avec un bon niveau seront examinés.	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Résultats obtenus	Notes	Des notes solides dans une des spécialités cohérentes avec un enseignement en MPSI, à savoir par ordre de préférence physique-chimie, numérique et science de l'informatique, science de l'ingénieur, spécialité LVA constitueront un atout non négligeable dans l'examen des dossiers.	Très important
	Résultats en français	Notes	Bonnes notes obtenues aux épreuves anticipées de français pour les candidats en terminale ou en réorientation issus d'une scolarité française. Test de Connaissance du Français (TCF), en cours de validité, attestant d'un niveau C1 pour les candidats issus d'une scolarité étrangère.	Important
	Résultats en Langue Vivante A et Philosophie	Notes	Notes correctes en terminale, présentes sur les bulletins et /ou la fiche avenir.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude à un travail approfondi et organisé	Appréciations	Présence dans les appréciations des enseignants et/ou du Chef d'établissement	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Aptitude aux raisonnements rigoureux	Appréciations	Présence dans les appréciations des enseignants et/ou du Chef d'établissement des qualités de réflexion, d'argumentation et d'expression écrite comme orale.	Très important
Savoir-être	Témérité, goût de l'effort et curiosité, sérieux, attention en classe	Appréciations	Appréciation des enseignants (bulletins et fiche à venir)	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	S'intéresser aux domaines des mathématiques et des sciences ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication)	Motivation	Pertinence, cohérence et synthèse du projet de formation motivé	Complémentaire
	Cohérence du parcours	Motivation	Explicitation des choix d'enseignements de spécialité en lien avec la poursuite d'études escomptée pour les candidats de terminale. Éléments d'explicitation des enseignements tirés d'un doublement ou d'une orientation non concluante pour les candidats aux parcours non totalement linéaires.	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Lucas DAVID,

Proviseur de l'établissement Lycée Jacques Amyot